Hadj 2026

Le président de la République alloue un quota supplémentaire de 2000 carnets aux personnes âgées de 70 ans et plus

www.lanationarabe.dz

La Nation Arabe

Pour une presse libre,forte et digne

Mercredi 03 Décembre 2025 QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION N°3710 Prix : 15DA

ACTUALITE

Bakhta Selma Mansouri

Le traitement de la question des crimes coloniaux doit se muer en un projet politique intégré plaçant l'Afrique dans une position d'initiative

P 03

ORAN

Oued Tlélat

Quand le commerce informel envahit le centre-ville

P 05

REGION

Tissemsilt

Sayoud salue l'avancement des projets du programme complémentaire de développement

P 07

Participation "remarquable" au 12e séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique

INTÉRÊT CROISSANT POUR LE PROCESSUS D'ORAN

Actu

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a salué la participation de "grande qualité et poids" au 12e séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, affirmant que cette participation "remarquable" constitue "une preuve éloquente de l'écho et de l'intérêt croissant que suscite désormais le Processus d'Oran" tant au niveau continental qu'international.

P 03

Le Transport urbain sous surveillance

Plus de 160 conducteurs de taxi devant la commission disciplinaire

Coup de filet dans le secteur du taxi à Oran. Après plusieurs semaines de contrôles inopinés sur le réseau urbain, la Direction des transports de la wilaya a décidé de saisir la commission des sanctions administratives pour statuer sur le sort de 162 chauffeurs épinglés pour non-conformité aux règles en vigueur. Une opération qui traduit la volonté des autorités de remettre de l'ordre dans un secteur essentiel à la mobilité quotidienne des citoyens.

P 05

Photo Medjahed

Hadj 2026

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ALLOUE UN QUOTA SUPPLÉMENTAIRE DE 2000 CARNETS AUX PERSONNES ÂGÉES DE 70 ANS ET PLUS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'allouer un quota supplémentaire de 2.000 carnets de hadj aux personnes âgées de 70 ans et plus, ayant participé dix fois ou plus au tirage au sort ordinaire sans succès, a indiqué mardi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

"Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports informe l'ensemble des citoyennes et des citoyens qui se sont inscrits au tirage au sort pour le pèlerinage de la saison 1447h/2026, âgés de 70 ans et plus et ayant participé dix fois au tirage au sort sans succès, y compris celui organisé samedi 22 novembre 2025, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé de leur allouer un quota de 2.000 carnets de hadj, afin de leur offrir une chance supplémentaire d'accomplir les rites du hadj", lit-on dans le communiqué.

Le ministère informe également les personnes concernées que le nouveau tirage au sort aura lieu "samedi 6 décembre 2025 au niveau des sièges de wilaya ou dans tout autre lieu approprié choisi par les autorités locales, et ce, en présence des intéressés ou de leurs représentants".

Ce nouveau tirage au sort est "exclusivement réservé aux citoyens remplissant les conditions de l'âge et du nombre d'inscriptions précédentes", insiste le ministère.

Salon International Maritime Expo

Une opportunité pour mettre en avant l'émergence du pavillon national

Les participants à la 1re édition du Salon International Maritime Expo (IME 2025), ouvert mardi à Alger, ont souligné la portée stratégique de cet évènement pour l'Algérie, qui ambitionne de renforcer sa position dans le commerce maritime régional et international et de consolider l'émergence du pavillon national.

Organisé au Palais des expositions des Pins maritimes jusqu'à jeudi, l'IME 2025 constitue le premier salon professionnel algérien dédié à l'ensemble de la chaîne de valeur maritime et regroupe près de 40 exposants nationaux et étrangers.

Il s'agit notamment des compagnies maritimes nationales et internationales, des entreprises du Groupe des services portuaires (SERPORT), des sociétés de construction navale, des agents maritimes, ainsi que des sociétés des services maritimes (gestion portuaire, conseils, certification).

Prennent part également à ce salon, des compagnies d'assurances, des institutions publiques et des organisations professionnelles, telles que le Groupement algérien des acteurs du numérique (GAN) et l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL).

Pour Kamla Idir, organisatrice de l'évènement, cette première édition "s'inscrit au coeur des priorités nationales visant à moderniser et renforcer la performance du secteur maritime et portuaire".

Elle a ajouté que "le Salon vise à mettre en lumière les progrès réalisés par les acteurs algériens et à promouvoir l'attractivité du pays auprès des investisseurs nationaux et internationaux".

De son côté, le président de l'Association professionnelle des agents maritimes (APAMA), Mouloud Belaid, a affirmé que le secteur maritime représentait un levier essentiel dans la stratégie de diversification économique de l'Algérie, assurant que les conférences et les débats programmés en marge de cet évènement permettront d'aborder les principaux défis du domaine, notamment l'adaptation des infrastructures portuaires aux standards internationaux, l'organisation des chaînes logistiques et la digitalisation des procédures liées au commerce extérieur.

Selon lui, l'un des enjeux majeurs du secteur demeure la maîtrise du fret, à l'export comme à l'import, précisant que le renforcement des compagnies maritimes nationales est indispensable pour accroître les volumes transportés sous pavillon algérien.

M. Belaid a également mis en avant les actions engagées par les pouvoirs publics, citant le nouveau système d'information des Douanes, la plateforme de la communauté portuaire déployée par le groupe SERPORT, ainsi que les programmes d'équipement au profit des ports et des compagnies maritimes.

Parmi les participants figurent les compagnies publiques Cnan Med et Cnan El Djazair, filiales du Groupe algérien de transport maritime (GATMA), ainsi que Madar Maritime Company, filiale de Madar Holding. Ensemble, elles constituent une part majeure du pavillon national, avec des capacités en expansion destinées à soutenir la compétitivité maritime du pays.

Cnan Med, présente au Salon, entend valoriser ses lignes régulières vers les ports méditerranéens, notamment en Espagne, en Italie et en France. Sa flotte comprend cinq navires: trois porte-conteneurs et deux cargos opérant avec des fréquences hebdomadaire, bimensuelle et décadaire.

Cnan El Djazair exploite, pour sa part, une flotte de neuf navires, dont deux porte-conteneurs, assurant des dessertes régulières vers l'Europe du Nord, l'Afrique de l'Ouest, la Mauritanie (Nouakchott) et le Sénégal (Dakar).

S'agissant de la filiale maritime du groupe Madar, elle assure le transport maritime de passagers entre l'Algérie et l'Espagne, à travers le navire Romantika, avec une capacité de 2500 passagers, 350 véhicules et du fret et ambitionne de renforcer le pavillon national par l'acquisition prochaine de nouveaux vraquiers.

Pour les exposants, l'IME 2025 représente une plateforme privilégiée pour présenter les capacités du pavillon national, faire connaître les infrastructures portuaires et promouvoir un secteur considéré comme essentiel pour soutenir la diversification économique, améliorer la compétitivité logistique et favoriser l'intégration de l'Algérie dans les flux du commerce maritime international.

Durant les trois jours de l'évènement, des conférences aborderont plusieurs thématiques, dont la gestion portuaire, le financement des investissements maritimes et la transition énergétique dans le transport maritime. En parallèle, des rencontres B2B réuniront institutions publiques, entreprises et opérateurs internationaux afin d'explorer des opportunités de coopération et d'investissement.

Le Salon accueille également des délégations étrangères, dont celle du port de Castellon (Espagne), conduite par son directeur général, Manuel Garcia Navaro.

Elevage

Nouvelles mesures pour garantir la stabilité des prix des aliments de bétail et réduire les coûts de production des viandes rouges

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a annoncé, lundi dans un communiqué, une série de nouvelles mesures visant à soutenir la filière de l'élevage de bétail et à réduire les coûts de production des viandes rouges.

Ces mesures prévoient la mise à disposition de l'orge tout au long de l'année au niveau des Coopératives des céréales et légumes secs (CCLS) réparties sur l'ensemble du territoire national, avec une commercialisation au prix compétitif fixé à 3900 DA le quintal, afin de "mettre un terme à la spéculation illicite ayant entraîné une hausse importante et injustifiée des prix, atteignant dans certains cas plus de 5000 DA/quintal", précise le communiqué.

Le ministère a également décidé de maintenir le prix subventionné de l'orge (destiné uniquement aux femelles reproductrices) à 2500 DA le quintal à travers toutes les CCLS, et ce, pour "préserver le cheptel national, et soutenir les éleveurs à étendre leurs troupeaux et à améliorer la qualité de la production animale", ajoute la même source.

Par ailleurs, de nouvelles mesures seront adoptées par l'Office national des aliments de bétail (ONAB) pour fournir, au niveau de ses unités de production, un aliment à base de son, de maïs et de soja, à des prix "compétitifs" de 3150 DA le quintal pour les ovins et de 3300 DA/quintal pour l'engraissement des bovins, permettant ainsi aux éleveurs d'accéder à des aliments équilibrés et de qualité garantie.

Dans le même contexte, de nouvelles mesures réglementaires ont été prises concernant le son, en assurant sa disponibilité au prix de 1800 DA le quintal au profit de tous les éleveurs auprès des minoteries, afin d'assurer la stabilité du marché et l'approvisionnement de ce produit essentiel à la composition des aliments pour bétail, relève la même source.

La mise en œuvre de ces mesures "fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation continus par les services du ministère afin d'en assurer l'efficacité et la réalisation des objectifs fixés". Le ministère a réaffirmé son engagement à poursuivre le travail en collaboration avec tous les acteurs du secteur pour renforcer la sécurité alimentaire nationale et valoriser les ressources animales nationales.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle stratégie visant à soutenir et à développer la filière de l'élevage et à renforcer la production des viandes rouges, notamment après la rencontre nationale qui a regroupé le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche avec les représentants de la filière des viandes rouges et les éleveurs, ainsi que la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), et l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), et qui a conclu à la nécessité de réguler les prix des aliments pour bétail et d'en assurer la disponibilité continue afin de préserver cette filière stratégique.

La Nation Arabe
Quotidien National d'Information
Publié par la SARL – LCM
Capital social : 34.652.000,00 DA
SGA RIB N°02100102113000099213
La Nation Arabe
Rue Benouis Kadda Courbet ORAN
infolanation@gmail.com
Compta-oranlcm@gmail.com
lcmpubdz@gmail.com

EL BECHIR BOUABDALLAH
GÉRANT SARL LCM
LA NATION-EL OUMMA
Tél : + 213 41 82 49 75
Fax : + 213 41 82 49 70
Mobile : 05 59 66 03 87

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Abdeljalil Mehnane

anep ANEP
Service Publicité
ANEP Alger
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax :020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
Agence.oran@anep.com.dz
Agence.annaba@anep.com.dz
Agence.ouargla.@anep.com.dz
Agence.constantine@anep.com.dz
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

Impression
Centre SIA / Ouest SIO
Diffusion
Centre LCM
Ouest S.D.P.O

Observation
Tous les documents et les photos qui parviennent Au journal ne peuvent être restitues à leur propriétaires.

Participation "remarquable" au 12e séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique

INTÉRÊT CROISSANT POUR LE PROCESSUS D'ORAN

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a salué la participation de "grande qualité et poids" au 12e séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique,

L.N.A

Affirmant que cette participation "remarquable" constitue "une preuve éloquente de l'écho et de l'intérêt croissant que suscite désormais le Processus d'Oran" tant au niveau continental qu'international.Dans une allocution prononcée à la clôture des travaux de ce séminaire, M. Attaf a tenu à exprimer aux participants sa "profonde gratitude" pour leur "participation remarquable" et leur engagement déterminé à "maintenir la flamme de ce processus allumée, éclairant ainsi le chemin de la préservation de la paix et de la stabilité en Afrique".Il s'est félicité, à l'occasion, de la participation, pour la première fois, de représentants des pays élus au Conseil de sécurité des Nations unies en dehors du continent africain, à savoir : le Royaume de Bahreïn, la République de Colombie et la République de Lettonie.

"Une telle participation de grande qualité et poids, réunissant à la fois la stature des participants et le nombre élevé de délégations présentes, constitue une preuve éloquente de l'écho et de l'intérêt croissant que suscite désormais le Processus d'Oran tant au niveau continental qu'international", a-t-il soutenu.Selon le ministre, l'Algérie considère ce dynamisme renouvelé et croissant comme "une source de fierté et de motivation, alors qu'elle mène cette démarche continentale visant à unifier la voix de l'Afrique et à renforcer son influence et son écho au sein du Conseil de sécurité des Nations unies et dans tous les forums internationaux multilatéraux".

Soulignant l'importance particulière que revêt cette session, M. Attaf a affirmé que celle-ci "a mis en lumière les principaux défis politiques et sécuritaires auxquels notre continent africain fait face à ce jour" et qui "exigent que nous tirions la sonnette d'alarme et réveillons en nous le sens du devoir continental et l'esprit de responsabilité collective".

L'Ethiopie salue la contribution du Séminaire au renforcement de l'agenda africain de paix et de sécurité

La représentante permanente de l'Ethiopie auprès de L'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique, Hirut Zemene Kassa, a affirmé, mardi à Alger, que le Processus d'Oran s'impose comme un mécanisme majeur contribuant de manière significative à la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique, en reliant les pratiques et étapes opérationnelles à des perspectives analytiques et répondant aux besoins du continent.Intervenant lors de la séance de clôture de la 12e édition du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, Mme Hirut Zemene a mis en avant le rôle central du cadre : Conseil de paix et de sécurité de l'UA (AUPSC)-A3+, soulignant que les travaux ont permis "d'approfondir les réflexions, d'évaluer les défis et d'identifier les opportunités" au moment où l'Afrique fait face "à l'effritement du système multilatéral, au terrorisme, à l'extrémisme violent et aux changements inconstitutionnels de gouvernements".Selon la diplomate, les participants ont "tiré les enseignements nécessaires" et identifié des "mesures logiques et indispensables pour renforcer l'action des A3+ et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine".La représentante éthiopienne a également rendu hommage "à la valeur des engagements pris sur cette plateforme unique" et salué la qualité des contributions des panélistes.Elle a, par ailleurs, exprimé la "profonde appréciation" de son pays aux membres du Conseil de paix et de sécurité de l'UA ainsi qu'à l'Algérie "pour l'hospitalité traditionnelle et l'excellente organisation" de ce séminaire, soulignant que l'Ethiopie garde de son séjour à Alger "un souvenir exceptionnel et mémorable".

Bakhta Selma Mansouri

Le traitement de la question des crimes coloniaux doit se muer en un projet politique intégré plaçant l'Afrique dans une position d'initiative

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Bakhta Selma Mansouri, a indiqué, lundi soir à Alger, que le traitement de la question des crimes coloniaux devait se muer en un projet politique intégré plaçant l'Afrique dans une position d'initiative et non de réaction.

Dans une allocution prononcée lors de la clôture des travaux de la Conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, Mme Mansouri a souligné que ''la question des crimes coloniaux ne relève pas du passé, ses effets étant encore visibles aujourd'hui dans les trajectoires de croissance et les rapports de force sur le continent'', ajoutant que "le traitement de cette question ne peut pas se limiter à la seule condamnation, mais doit se muer en un projet politique, juridique et économique intégré qui place l'Afrique dans une position d'initiative et non de réaction''.

Dans cette perspective, la secrétaire d'Etat a salué le choix stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a pris l'initiative d'accueillir cette conférence et de lancer son processus, partant de sa conviction que "la justice historique n'est pas un dossier symbolique mais un levier de puissance, un processus souverain et un pilier de la construction de la nouvelle Afrique''.

Après avoir relevé que "ces deux derniers jours ont démontré que cette vision a réorganisé les priorités du continent africain, lui ouvrant de nouvelles perspectives pour une action africaine collective", Mme Mansouri a souligné que la Conférence d'Alger a clairement proclamé que ''l'Afrique ne permettra plus que son histoire soit réécrite en dehors de ses institutions et n'acceptera point que la mémoire demeure un instrument entre les mains d'autrui''.

L'Afrique n'est plus seule, un alignement croissant étant observé avec les pays de la région des Caraïbes, a-t-elle dit, estimant qu'"il ne s'agit pas d'un simple soutien symbolique, mais de l'annonce d'une union capable d'opérer un changement réel dans les rapports de force aux Nations unies, dans les tribunaux internationaux et dans la gouvernance financière mondiale".

"L'avenir économique du continent ne peut être dissocié de la justice historique, car les crises auxquelles l'Afrique fait face aujourd'hui ne sont pas seulement le résultat de conditions objectives, mais la conséquence directe de politiques coloniales systématiques", a-t-elle martelé, soutenant que "la bataille aujourd'hui ne porte pas uniquement sur des indemnisations, mais sur la redéfinition des conditions du développement, la rupture des cercles de dépendance et le repositionnement de l'Afrique au sein de l'économie mondiale sur des bases solides".

A ce titre, Mme Mansouri a insisté sur la nécessité de "consolider la place de l'Union africaine (UA) en tant qu'acteur juridique et institutionnel sur la scène internationale", soulignant que l'Afrique "dispose désormais de nouveaux mécanismes et d'experts capables d'élaborer des arguments juridiques cohérents et d'activer des processus internationaux concrets".

Le prochain défi consiste à "transformer la dynamique intellectuelle observée aujourd'hui lors de la Conférence d'Alger en une architecture institutionnelle durable", a-t-elle poursuivi.

Il apparaît clairement que cette bataille "n'est pas seulement une bataille pour condamner un passé sombre, mais aussi pour écrire un nouveau récit mondial sur l'Afrique, qui mette en avant sa capacité à diriger, à produire des connaissances indépendantes et à demander des comptes aux puissances qui ont créé l'injustice et continuent à la perpétuer, sous différentes formes", a-t-elle soutenu.

Et de souligner que la véritable valeur de cette conférence réside dans le document final adopté, voire "dans les prochaines étapes, dans notre capacité à unifier notre position avant le prochain sommet de l'UA, dans notre engagement à construire un processus juridique à long terme et dans notre capacité à transformer ce moment en un véritable point de départ pour un processus de justice historique".

Mme Mansouri a conclu ses propos en affirmant que "ce que nous avons accompli aujourd'hui en Algérie, conformément à la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est un premier pas vers la construction d'une puissance africaine consciente d'elle-même, claire dans ses objectifs et prête à mener une longue bataille pour la vérité, la justice et le développement".

Le Transport urbain sous surveillance

PLUS DE 160 CONDUCTEURS DE TAXI DEVANT LA COMMISSION DISCIPLINAIRE

Coup de filet dans le secteur du taxi à Oran. Après plusieurs semaines de contrôles inopinés sur le réseau urbain, la Direction des transports de la wilaya a décidé de saisir la commission des sanctions administratives pour statuer sur le sort de 162 chauffeurs épinglés pour non-conformité aux règles en vigueur.

B Samira

Une opération qui traduit la volonté des autorités de remettre de l'ordre dans un secteur essentiel à la mobilité quotidienne des citoyens.Sur le terrain, les équipes d'inspection ont constaté une accumulation de manquements, souvent au détriment de la sécurité et du confort des passagers. Absence de licence d'exploitation, dépassement des zones d'activité autorisées, défaut d'équipements de secours obligatoires à bord des véhicules, état technique dégradé de certaines voitures : la liste est longue. Les contrôleurs ont également relevé des anomalies liées aux tarifs pratiqués, à l'identification visuelle des taxis, à la propreté des habitacles ainsi qu'au comportement de plusieurs chauffeurs, jugé incompatible avec les exigences du service public.

Cette action n'est pas isolée. Elle s'inscrit dans une campagne élargie de suivi du transport collectif initiée ces derniers mois. Dès octobre dernier, plus de 170 chauffeurs de bus — opérant dans le secteur public comme privé — avaient déjà été interpellés lors de contrôles similaires. Les infractions portaient alors sur le non-respect des itinéraires autorisés, la suppression de certains arrêts réglementaires, l'absence de documents administratifs obligatoires et le non-remise de tickets aux usagers.

En fonction des dossiers examinés, la commission pourra prononcer différentes sanctions : mises à l'arrêt temporaires de trois à quarante-cinq jours, amendes, retrait provisoire du permis de conduire et immobilisation des véhicules. Les cas d'exercice illégal sans licence pourraient, quant à eux, être transmis à la justice, avec à la clé des peines pouvant aller jusqu'à un an de prison. Concernant le parc automobile des bus, les véhicules dépassant les trente ans d'âge devront être retirés de la circulation s'ils ne sont pas remplacés dans les délais stipulés.

À travers cette série de mesures, la Direction des transports affiche une ligne claire : assainir les pratiques, encadrer strictement l'activité et placer la sécurité des passagers au cœur des priorités, afin de relever durablement la qualité du transport dans la wilaya d'Oran.

Entrepreneuriat féminin à l'ère digitale

À Oran, « Taswiq » connecte les savoir-faire locaux aux marchés

À Oran, l'économie solidaire change de dimension. Désormais, les créations des femmes rurales et des familles productives peuvent franchir les frontières des marchés de proximité pour s'inviter sur les écrans et dans les circuits de vente élargis. La wilaya vient de lancer officiellement la plateforme numérique « Taswiq », un outil pensé comme un accélérateur de visibilité et une passerelle directe vers la commercialisation en ligne des productions locales.

Portée par la Direction de l'action sociale, cette initiative traduit une évolution dans les politiques d'accompagnement : au-delà de l'aide matérielle classique, l'accent est aujourd'hui mis sur l'intégration des petits producteurs à l'économie numérique. « Taswiq » offre aux bénéficiaires un espace dédié pour présenter leurs produits, fixer leurs offres et atteindre une clientèle bien au-delà du cadre communal ou wilayal.

Pour assurer l'appropriation de cette plateforme, une vaste opération de sensibilisation est actuellement menée sur le terrain avec l'appui des associations et des cellules de proximité. L'objectif est de familiariser les familles avec l'utilisation des outils digitaux, mais aussi de faciliter leur inscription afin qu'elles puissent disposer d'un compte actif et bénéficier pleinement des services proposés. Les porteurs de projets sont ainsi invités à déposer leurs dossiers dans le cadre des dispositifs de développement social en vigueur.

Cette dynamique sera renforcée à l'occasion d'un salon consacré aux femmes et aux familles productives, prévu du 1er au 3 décembre au complexe touristique des Andalouses. L'événement se présente comme un espace de rencontre entre producteurs, formateurs et institutions d'accompagnement. Au programme : expositions de produits, échanges d'expériences et cycles de formation orientés vers l'entrepreneuriat, les techniques de promotion commerciale et la valorisation des productions artisanales et agroalimentaires.

Plusieurs partenaires institutionnels prendront part à ce rendez-vous, dont l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), la Caisse nationale des assurances sociales des non-salariés (CASNOS) et la Direction de la formation professionnelle. Chacun interviendra pour informer les participants sur les possibilités de financement, la protection sociale et l'accès à des parcours de formation qualifiante, autant de leviers essentiels pour sécuriser la pérennité des projets.

La plateforme « Taswiq » ambitionne également de servir de tremplin vers une participation accrue aux foires et salons, à l'échelle nationale comme internationale, offrant aux initiatives locales une opportunité inédite d'élargir leurs débouchés commerciaux et de se positionner dans des circuits de vente plus structurés.

Intégrée au programme national « Famille productive », cette démarche prévoit un accompagnement concret, notamment par la fourniture d'équipements exonérés de taxes afin de renforcer les capacités de production et d'améliorer la rentabilité des activités. Une attention particulière reste portée aux femmes rurales, encouragées à transformer leurs savoir-faire en véritables projets économiques, grâce à une politique de formation continue et de suivi personnalisé.

Avec « Taswiq », Oran pose les jalons d'une économie sociale modernisée, où le numérique devient un vecteur d'émancipation économique et un outil de promotion durable des compétences locales.

B Samira

Oued Tlélat

Quand le commerce informel envahit le centre-ville

B Samira

À Oued Tlélat, la vie quotidienne des habitants est de plus en plus perturbée par l'extension incontrôlée du marché informel qui s'est installé au cœur même de la commune. Des dizaines de vendeurs ambulants ont progressivement investi trottoirs et placettes, redessinant la physionomie urbaine au détriment de la circulation et de la sécurité des piétons.

Ce qui n'était au départ qu'une activité ponctuelle s'est mué en un véritable marché à ciel ouvert où s'alignent tables de fortune, bâches improvisées et étals hétéroclites. Les espaces dédiés aux piétons ont été purement et simplement annexés, obligeant familles, personnes âgées et enfants à se frayer un chemin sur la chaussée, entre voitures et deux-roues.Cette situation génère également un profond malaise auprès des commerçants en règle. Plusieurs d'entre eux voient leurs devantures encerclées par des vendeurs non autorisés qui exercent sans contrainte fiscale ou réglementaire. Pour ces professionnels déclarés, la concurrence est devenue déséquilibrée, fragilisant des activités déjà mises à rude épreuve par la conjoncture économique.

À ces désagréments s'ajoutent de sérieux risques sanitaires. Fruits et légumes sont présentés en plein air, parfois directement au sol, exposés aux poussières, aux eaux stagnantes et aux gaz d'échappement.

L'absence de contrôle officiel nourrit les craintes des consommateurs quant à la qualité des produits proposés, tandis que les déchets organiques abandonnés en fin de journée favorisent la prolifération d'insectes et de nuisibles.

Les marchés de proximité, censés absorber et organiser ce type d'activités, peinent à remplir leur mission. Plusieurs d'entre eux souffrent d'un manque d'aménagement et d'entretien, devenant eux-mêmes des foyers de désordre, gagnés par les installations anarchiques et l'accumulation de détritus.

Face à cette réalité, les habitants appellent à une réaction ferme des autorités locales. Ils réclament des opérations régulières de libération des trottoirs, la création d'espaces commerciaux aménagés pour accueillir les vendeurs ambulants dans des conditions réglementées, ainsi qu'un suivi constant en matière de propreté et de salubrité.

Pour les résidents d'Oued Tlélat, l'enjeu dépasse la simple question de commerce : il s'agit désormais de restaurer la sécurité urbaine, de préserver la santé publique et de redonner à la ville un cadre de vie digne de ses habitants.

Il est utile de rappeler que les autorités locales de la wilaya d'Oran ont lancé depuis déjà des mois une vaste campagne de démantèlement des marchés informels et extensions illicites qui ont envahi pratiquement tous les quartiers à travers toutes les communes d'Oran.

La dernière opération en date a eu lieu en début de cette semaine, où le marché informel de haï Mohiédine a été démantelé.

06_02 02/12/2025 14:03 Page 1

Climat

ANTICIPER POUR PRÉVENIR LES CATASTROPHES DES INONDATIONS

La pluie est un don de Dieu Le Maitre du monde pour que l'eau soit notre source de la vie . Après l'oxygène, l'eau est l'élément le plus important pour la vie. Cette eau est indispensable à l'ensemble des processus vitaux. Les avantages de la pluie sont bénéfiques pour notre environnement : Remplissage des barrages , l' Agriculture , industrie , assainissement , utilisation domestiques etc .....). La preuve Dieu cite l'eau dans plus de « Vingt quatre versets » dans son Saint Coran.

La pluie est un don de Dieu Le Maitre du monde pour que l'eau soit notre source de la vie .

Après l'oxygène, l'eau est l'élément le plus important pour la vie. Cette eau est indispensable à l'ensemble des processus vitaux.

Les avantages de la pluie sont bénéfiques pour notre environnement : Remplissage des barrages , l' Agriculture , industrie , assainissement , utilisation domestiques etc .....).

La preuve Dieu cite l'eau dans plus de « Vingt quatre versets » dans son Saint Coran.

« Allah a fait descendre du ciel une eau avec laquelle, il revivifie la terre après sa mort. Il y a vraiment là une preuve pour des gens qui entendent. » Sourate Les Abeilles (Verset :65)

Mais , l'être humain tourne le dos à certains problèmes ; sans qu'il prend conscience , et la conséquence c'est qu' il rend cette eau pluviale son pire ennemi durant la période hivernale.

Tout cela est du à la question de l'hygiène qui est devenue insupportable.

Les quartiers et les cités des logements collectifs croulent sous les ordures qui s'entassent en amas à chaque coin de rue, y compris sur les nouveaux avaloirs plats où l'eau de pluie stagne avec le temps et provoque des inondations.

À cela s'ajoutent les odeurs nauséabondes de ces déchets, rendant la vie insupportable et favorisant la propagation rapide des maladies de tout genre.

La problématique c'est particulièrement le risque d'inondation due aux pluies qui est devenu un sujet d'actualité en Algérie , notamment au regard des dernières grandes crues catastrophiques qu'ont vécues plusieurs wilayas chaque année.

Les fortes pluies qui se sont abattues sur la wilaya de Jijel , en Février 2024 ont provoquées des débordements de la plus part des cours d'eau traversant la région , entrainant ainsi , des glissements de terrains et de graves inondations.

A titre d'exemple , la cité des 1200 logements (AADL), située au lieu –dit (le 5 éme Km) au chef lieu de la Wilaya de Jijel , ou le niveau d'eau est même monté jusqu'au premier étage des immeubles . Sans compter d'autres régions aussi.

À titre de rappel, la ville de Jijel a été construite sur un terrain marécageux après le séisme destructeur de 1856, qui a ravagé l'ancienne cité. La pluviométrie à Jijel est l'une des plus élevés , à cet effet , c'est la région la plus arrosée du pays. Donc ça nécessite de la vigilance à tous les niveaux.

Toutes les villes d'Algérie n'échappent pas à ce phénomène comme de coutume , à titre d'exemple on doit se rappeler de Batna et Tébessa (03 septembre 2020) Alger (07 septembre 2020) et JIJEL (21 décembre 2020) .

Les inondations figurent parmi les catastrophes naturelles les plus fréquentes et les plus dévastatrices dans certains cas touchant plusieurs régions, atteignant parfois l'ampleur d'une catastrophe nationale telles que : Tizi-Ouzou (1971-1974) - El-Eulma (1980) –Annaba (1982) - Jijel (1984) - Bordj Bou-Arréridj (1994)- Bab El-Oued (2001) - Ghardaïa (2008) -Khenchela (2013) .

Mais chaque année , c'est le même scénario qui se répète , mais à chaque accalmie , après un beau temps , cache une autre catastrophe .

Il faut noter que les catastrophes relèvent de la catégorie liée à des situations météorologiques exceptionnelles donc ca nécessite une veuille stratégique avant la sortie de la saison d'été.

Donc la gestion de ce risque devient de plus en plus une nécessité qui doit impliquer tous les acteurs concernés (Pouvoir public , les décideurs, les techniciens et population) afin d'identifier les enjeux à protéger, les moyens disponibles et alternatives possibles pour atténuer les dégâts humains et matériels provoqués par ce phénomène

très dynamique .

A la moindre intempérie intense toutes les villes du pays deviennent inondées ou la circulation devient impossible au niveau de toutes les artères et ce phénomène ne date pas d'aujourd'hui , mais la première réaction dans la majorité des cas on dit : C'est bien , ça va laver la ville des ordures qui jonchent ses trottoirs, ses voies, ses placettes . Alors les ordures c'est les nôtres et ils ont un autre traitement donc il est de notre devoir d'inciter la municipalité de faire le ramassage à temps pour éviter le cumul qui devient difficilement gérable .

Les fortes pluies diluviennes qui s' abattent quotidiennement causent des inondations au niveau de nombreuses habitations situées au Rez-de- chaussée ,ou les eaux s'infiltrent à l'intérieur des appartements et ont provoquées beaucoup de dégâts. (Fissures des murs et autres).

Les cités vivent ce phénomène depuis des lustres car l'inondation provoquée par la pluie torrentielle, ramène par sa force tout ce qui se trouve dans sa direction à savoir : la boue, les gravats, les sachets et les bouteilles en plastique etc. ...qui favorisent le bouchage de la majorité des regards.

En conséquence nos villes Algériennes sont comme la cité des doges , mais il manque que les gondoles pour se déplacer.

Le plus grand souci aussi qui inquiète c'est les l'infiltrations des eaux au niveau des fondations des bâtisses qui peuvent devenir fragiles avec le temps (oxydation du ferraillage) et si par malheur nous serons surpris par des secousses ça risque d'être fatal et pourra mettre en péril la vie des citoyens et des constructions ce qui va engendrer aussi des pertes pour le trésor public.

(Ce que nous souhaitons pas et que Dieu nous préserve).

Avant que l'été tire à sa fin et aussi les premiers orages suivis des pluies pendant l'automne, on réagi à temps pour créer des conditions nécessaires pour accueillir cette eau de pluie à travers, le débouchage , le nettoyage et l'entretien des égouts et on pourra minimiser les dégâts dangereux et les pertes de tout genres .

Mais hélas ! On voit pas de prévention même dans nos rêves .

Sommes nous aveugle à ce point ?

Cette situation est la conséquence de l'abandon par les commune de la gestion des voiries des villes et les anciennes méthodes pour réalisations des voiries , car l'eau ne trouve pas son acheminement logique et le lieu ou se déverse à son passage forcé , vu que la majorité des avaloirs obstrués , ce qui cause des désagréments pour les citoyens véhiculés ou non pour se déplacer d'un endroit à un autre.

Actuellement ces nouveaux avaloirs sont des grillages en forme plate , et n'arrangent nullement les choses car ils sont placés souvent à niveau supérieur de la chaussée goudronnée et à cinquante(50 cm) de la bordure des trottoirs. Généralement, on goudronne excessivement sur les routes urbaines , ce qui rend avec le temps ;la plupart des trottoirs dépourvues d'avaloir et ceux qui existent sont sous dimensionnés et mal façonnés et inadaptés avec la quantité d'eau à recevoir. L'emplacement de ces types d'avaloirs est et illogique et ne facilite pas le flux , puis engendre un risque permanent pour les automobilistes et les piétons qui peuvent être piégés par un trou lors d'un stationnement ou d'un passage, si la grille sera déplacée par des gestes mal intentionnés.

Ce modèle d'avaloir nécessite une bonne étude et des précisions dans sa mise en place et cela en rapport avec la route et les bordures des trottoirs par l'utilisation des moyens de contrôles appropriés et l'obtention des formes de pentes en rigoles vers divers sens pour évacuation rapide des eaux.

Tous ces indicateurs soulèvent des carences et les malfaçons a tous les niveaux. Cela est la résultante dans la précipitation des travaux, la complaisance à l'égard de certains acteurs du secteur, le déficit en qualification et en savoir-faire. Tout ça coûte très cher au Trésor.

Dommage , qu'on a abandonné aussi les anciennes conceptions des avaloirs fabriqués en fonte qui sont intégrés avec les bordures et les trottoirs dont l'avaloir est doté d' une ouverture latéral ainsi qu'une trappe vers le haut qui permette le nettoyage et l'entretien.

Dans le passé à l'arrivée de l'été que les agents du service des voiries de la commune procédait à l'entretien, le vidange puis le nettoyage de tous les avaloirs de la ville . Après ce travail préliminaire, ils passent aux bouchages des ouvertures par les tuiles et le plâtre .Ce système permet de préserver les égouts vides et propre pendant toute l'été et aussi éviter la sortie des mauvaises odeurs.

Une fois que l'automne arrive, les agents retirent les tuiles et procèdent aussi à un autre nettoyage. Pour cela , dés les premières pluies , l'eau pluvial ne trouve aucun obstacle sur son itinéraire.

Malheureusement ces bonnes manières et les traditions qui étaient salutaires par le passé ont disparues de nos reflexes quotidiens liés à la négligence et à la disparition des pratiques de conservation.

Et pour démontrer l'ampleur que peut causer l'eau pluviale , je prend comme exemple un seul segment dans le domaine de la construction qui parait simple , c'est-à-dire la confection d'un ouvrage d'aluminium d'une façade extérieur , si on étudie pas convenablement et selon les normes, l'acheminement de l'eau et par la mise en place des accessoires appropriés pour une bonne étanchéité , les conséquences seront très fâcheuses par l'infiltration et ce sera un vrai casse tête durable pour l'habitant

Donc pour cela il est indispensable de prévoir à l'avance comment accueillir cette eau à bon escient et lui préparer le terrain nécessaire depuis son dépôt jusqu'à l'acheminement final .

(c'est à dire vers le collecteur principal destiné aux eaux d'assainissement)

Enfin , c'est juste une modeste contribution afin de faire remuer les esprits des pouvoirs publics à travers l'ensemble des responsables directs , ainsi que l'ensemble de la société afin de tenir compte de toutes les défaillances constatées sur le terrain et d'apporter des actions corrective efficaces et pérennes , en se conformant aux normes de constructions qui sont en vigueur .

Néanmoins , la reprise du reboisement par des arbres qui conviennent à chaque région est primordial pour maintenir l'équilibre du sol et rendre à nos villes leur orgueil et le charme d'antan.

Enfin l'automne tire à sa fin , si l'être humain ne réagit pas rapidement et à temps , L'eau n'attend pas , et aussi ne pardonne pas ,car le chronomètre tourne à grande vitesse , donc c'est demain l'Hiver .

Mais on doit mettre un terme aux interventions de façades et de complaisances que juste pendant la catastrophe .Car après le beau temps tout s'oublie.

Est ce qu'on va retenir les leçons pour remédier ou on attend encore comme de coutume chaque saison hivernale pour revoir le même scénario ?

On doit pas insulter l'avenir , car il n'est jamais trop tard pour bien faire et pourquoi pas innover.

Tout problème a sa solution ; il suffit de consulter des experts qualifiés pour garantir une qualité de travail supérieure .

Un exemple frappant est celui des avaloirs : leur forme actuelle compromet leur efficacité fonctionnelle. Les responsables du secteur ont le devoir de chercher et d'adopter des solutions et des conceptions innovantes pour améliorer leur performance.

Cependant, il est important aussi que le contrôle des marchés publics soit rigoureux et que le suivi ainsi que les inspections s'établissent de manière permanente.

Puisque nous sommes dans l'ère du numérique, il devient urgent d'établir un barème de notation des entreprises qui réalisent des projets. Mais l'objectif que nous souhaitons ,c'est la totale adhésion des décideurs , ainsi que tous les pouvoirs publics pour qu'ils soient convaincus pour évaluer concrètement leurs qualifications en se basant strictement sur la qualité de leurs travaux, et non sur le seul nombre de projets accomplis.

Il faut également intégrer dans nos esprits que les lois et les normes possèdent une véritable « âme » : elles doivent être respectées et appliquées avec rigueur afin de traiter les problèmes à leur source et d'éviter de s'égarer dans le labyrinthe des catastrophes.

Donc une prise de conscience et volonté de changement de chacun de nous est plus que nécessaire.

« Dieu Le Maitre Du Monde Est Beau , Et Aime La Beauté. »

Mr Hadji Yacine

Références :

1- Le Saint Coran
2- Histoire de Djidjelli (A.Retout)
3- Statistiques CNES (2003)Histoire de Djidjelli (A.Retout)
4- Photos : Boulevard Comandant Hocine Rouibah (JIJEL)
5- Diverses sources ; Réseaux sociaux
6- Se référer Aux : Cahier des clauses administratives générales et Cahier des prescriptions spéciales

Tissemsilt

SAYOUD SALUE L'AVANCEMENT DES PROJETS DU PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE DE DÉVELOPPEMENT

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a salué, lundi à Tissemsilt, l'avancement des projets inscrits dans le programme complémentaire de développement accordé à la wilaya par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le ministre a souligné, lors d'une visite de travail et d'inspection effectuée dans la wilaya aux côtés du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, que ce programme "a permis de sortir la wilaya de son isolement et de renforcer sa dynamique de développement".

A cette occasion, M. Sayoud a adressé ses remerciements aux responsables des secteurs chargés de la réalisation des différents projets inscrits dans ce programme, qui "permettra à la wilaya d'accéder au rang des grandes wilayas du pays".

Par ailleurs, le ministre a annoncé que la wilaya bénéficiera de nouveaux projets d'aménagement urbain au niveau des quartiers résidentiels, afin de leur donner un aspect esthétique à la hauteur de la région.

Dans l'après-midi, la visite des deux ministres a inclus, dans la commune d'El Ayoune, l'inspection du projet de réalisation d'une zone d'activités pour microentreprises dans la localité de El Kettar, ainsi que l'inauguration d'un centre de proximité de stockage des céréales dans la région de Selmana, où M. Sayoud a souligné que ce projet constitue un apport qualitatif aux capacités de stockage de la wilaya.Les deux ministres ont également supervisé la mise en service du dédoublement de la RN120, reliant la commune d'El Ayoune à la wilaya de Djelfa sur 22 km, ainsi que l'inspection du projet de dédoublement de la RN127, reliant El Ayoune à l'autoroute Nord–Sud sur 73 km, avec la réalisation d'un échangeur dans la commune de Ksar El Boukhari (wilaya de Médéa). Ces deux projets s'inscrivent également dans le cadre du programme complémentaire de développement.

Constantine

La décision du président de la République d'augmenter le SNMG renforcera le pouvoir d'achat

Des experts économiques et des universitaires ont affirmé que la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, annoncée dimanche et portant sur l'augmentation du Salaire national minimum garanti (SNMG), de 20.000 DA à 24.000 DA à partir de janvier 2026, constitue une étape "importante" pour renforcer le pouvoir d'achat du citoyen et soutenir la cohésion sociale.

Cette décision "reflète une forte volonté politique de protéger le pouvoir d'achat des citoyens", a indiqué, dans une déclaration à l'APS, l'économiste et doyen de la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de l'Université Constantine 2, Nour-Eddine Laïachi, ajoutant que l'augmentation du salaire minimum "contribuera à dynamiser le marché intérieur et à renforcer la demande en biens et services".

Le même expert a souligné que cette mesure "s'inscrit dans le cadre des réformes sociales et économiques engagées par l'Etat ces dernières années".

Pour sa part, le chef du département des sciences commerciales au sein de la même faculté, Talal Abbassi, a indiqué que "la revalorisation du salaire minimum aura des retombées positives sur la performance des petites et moyennes entreprises, en stimulant l'esprit d'initiative, en améliorant le climat de travail et en renforçant la production nationale, afin de limiter d'éventuels effets inflationnistes".

Cette nouvelle décision "s'inscrit dans une vision globale visant à améliorer la productivité, à assurer une répartition plus équitable des richesses et à renforcer le processus de réformes que connaît l'économie nationale", selon le même universitaire.

A noter que cette décision a été prise lors de la réunion du Conseil des ministres tenue dimanche, sous la présidence du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il s'agit de la première augmentation d'une telle ampleur, dont la dernière remonte à 2020 et s'élevait à 2.000 DA.

Le Conseil des ministres a également décidé de relever l'allocation chômage de 15.000 DA à 18.000 DA.

Béjaïa

L'usine de dessalement de Tighremt atteint sa pleine capacité

Le groupe Sonatrach a annoncé, lundi dans un communiqué, l'entrée en exploitation, à pleine capacité de production, de l'usine de dessalement d'eau de mer de Tighremt, dans la wilaya de Béjaïa, avec une capacité de 300.000 mètres cubes par jour.

Cette étape intervient après l'achèvement de l'ensemble des protocoles techniques établis depuis la mise en service initiale de l'usine en juin 2025, ajoute le communiqué.

Les opérations de montée progressive en puissance ont été menées avec rigueur et précision, conformément aux normes internationales en vigueur dans ce domaine, notamment celles relatives à la sécurité et à l'efficacité des équipements.

L'usine de dessalement d'eau de mer de Tighremt, située dans la commune de Toudja, fait partie des cinq usines inscrites dans le premier programme national complémentaire lancé en 2022 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à répondre aux besoins des citoyens en eau potable et à renforcer la sécurité hydrique du pays, rappelle le communiqué.

L'usine de Tighremt contribuera à la satisfaction des besoins en eau portable de la population de la wilaya de Béjaïa, ainsi qu'à celle des wilayas de Sétif, Bouira et Bordj Bou Arréridj.

A travers cette importante réalisation, Sonatrach, via sa filiale Algerian Desalination Company, réaffirme "son engagement constant à contribuer efficacement à la durabilité des ressources en eau, marquant sa détermination à poursuivre la mise en oeuvre de projets soutenant la sécurité hydrique nationale, dans un contexte de défis climatiques et de conditions environnementales prévalant aux niveaux régional et international", selon la même source.

El Meghaïer

Derbal met en service plusieurs installations hydrauliques

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a mis en service lundi un château d'eau de 2.000 M3 et une station de pompage d'eau potable, localisés dans la commune de Djamaa (40 km Sud d'El-Meghaïer).

Sur site, le ministre a mis l'accent sur la livraison des projets dans leurs délais, pour permettre l'inscription de nouvelles opérations, selon les potentialités qu'offre la wilaya en termes d'investissement.

Le projet s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités de stockage afin de contribuer à une gestion autonome, améliorer la qualité de l'eau potable et par conséquent, le service public assuré à une population de 9.300 âmes, selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

M. Derbal a lancé également une campagne d'envergure de réparation des fuites sur le réseau d'eau potable, avec le concours des unités de l'Algérienne des eaux (ADE) des wilayas d'El-Meghaier, Touggourt et El-Oued.

Il a aussi lancé une campagne de curage préventif du réseau d'assainissement, avec la participation de l'Office national d'assainissement (ONA) des wilayas d'El-Meghaier, Biskra, El-Oued, Ouled Djellal et Touggourt.

Poursuivant sa visite de terrain, M. Derbal a procédé, au nouveau pôle urbain de la commune de Djamaâ, à la mise en service de la principale station de pompage des eaux usées, où il a mis l'accent sur l'aménagement des stations de relevage relevant de l'ONA d'El-Meghaier, sur la base d'un programme à établir dans un délai de deux mois.

Inspectant la station de déminéralisation de l'eau de la commune de Djamaâ, d'une capacité de 12.000 m3/j, le ministre a insisté sur l'amélioration de son rendement à sa pleine capacité.

M. Derbal a, au terme de sa visite de travail dans la wilaya, supervisé la signature d'une convention de transfert de la gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la commune de Sidi-Khelil aux unités de l'ADE et de l'ONA d'El-Meghaier, avant de visiter la station de déminéralisation de la commune d'El-Meghaier, d'une capacité de traitement de14.000 M3/j et d'une production de 7.000 m3/j.

LA NATION ARABE ET LA JOURNEE NATIONALE DU MOUDJAHID
AIN EL HUTS EL MAHRUÇA

MUSTAPHA GUEDIH : POUR L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE DE LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Par M.H.

Après un moment attendu, nous sommes arrivés à rencontrer Mr Guedih Mustapha, un septuagénaire et un versé dans le mouvement associatif dont il est le doyen. Notre objectif était de lui demander un témoignage portant sur la période de la guerre de libération nationale. Il s'agit pour lui d'un retour vers l'enfance, pendant laquelle il était témoin de plusieurs événements et autres informations pour rappeler l'engagement des jeunes dans la guerre de libération nationale, en qualité de membre de l'Organisation du Front de Libération Nationale ou moudjahidine, membre de l'Armée de Libération Nationale.

Il est à noter que toute la population locale a été concernée par cette cause et impliquée dans les différentes missions de lutte et de combat. Nous lui avons posé plusieurs questions sur l'engagement et les événements, déroulés à Ain El Hûts.

L'arrestation de Mohammed El Bernoussi

Pour l'Histoire locale, El Bernoussi était farouchement recherché par les soldats, la police et les militaires responsables de la Section Administrative Spécialisée (SAS). D'ailleurs sa tête était mise à prix, des mois durant. Il vivait dans la clandestinité : il était caché dans les vergers qui entourent, encore, le village d'Ain El Hûts.

Confiant, le trio responsable poursuivit la discussion en leur évoquant les conditions de la mort et l'exécution de Mohamed El Bernoussi ,Rahimahou Allah ! :

Comme tous les combattants, il vivait hors de son domicile conjugal où il était père de deux enfants et époux d'une femme de la localité. Il avait faim et sans chaussure. Il rencontra une personne pour lui demander :

-La nourriture pour apaiser sa faim

-Une paire d'espadrille pour marcher.

Pour une raison ou une autre, cette personne est allée dénoncer le dit « fellaga dangereux », Mohammed El Bernoussi. Alors, un mot de passe et un signe de repère ont été décidés entre le fellaga et la personne en question qui devait lui ramener la nourriture et la paire de chaussure :

-« Monté sur un oranger »

-« La tête couverte d'une -corba –« , un plateau de fruit de forme ovale.

Ayant pris bonne note de l'information transmise, les responsables de la Section Administrative Spécialisée préparèrent un plan pour l'arrêter. Exécuté, le plan était une réussite et il avait donné son fruit, bien malheureux pour la révolution au niveau local.

Repéré, Mohammed El Bernoussi est descendu de l'arbre en question à la rencontre de la personne, chargée de lui ramener de la nourriture et de la paire de chaussure. Une fois arrivé près du chargé de la mission, le fellaga a été intercepté après l'avoir blessé. Il serait arrêté, soigné et condamné à être exécuté à l'arme blanche.

Un jour, à l'aube, Mohamed El Bernoussi était accompagné jusqu'à la placette, sous un grand murier, face au salon de coiffure traditionnel de Aâmi Ghalem, au four banal dont le fournier serait Aâmi Mohammed Ettarrah et la vieille mosquée d'Ain El Hûts.

Le bourreau était un harki. D'ailleurs, selon des témoignages, le seul qui avait entendu « le dernier vœu du condamné » était Aâmmi Bouazza, un handicapé moteur qui habitait un gourbi, mitoyen au four banal. Condamné, Mohammed El Bernoussi aurait demandé un vœu à haute voix:

-La Shahada

-Une prière

En troisième lieu , il prononça le nom du harki, le bourreau, chargé de l'exécuter avec une arme blanche. Puis, il répéta l'expression qu'il aurait dite à tous ceux qui étaient venus le dénoncer ou l'épargner dans les bureaux de la Section Administrative Spécialisée :

« Ma tsakhafoush kûnkôm haniène »

(Ne craignez rien et soyez tranquille !)

La réunion en vue de creuser un bikhirou chez Aâmi Boudjenane

Un jour, étaient venus chez Aâmmi Boudjenane trois responsables locaux du Nidham (FLN, ALN ,OCFLN) dont Si Zitouni. Aâmtsi Hasna était présente et elle avait entendu toutes les conversations. Ils voulaient installer et creuser une cachette dans la maison mitoyenne de Djemaa Bethiwa. Devant une urgence, ils avaient beaucoup insisté sur la question de nécessité d'une cachette dans la cour de cette maison.

Pour l'affaire de Sabeur qui avait lancé la pierre sur Zitouni, elle avait pour raison : Zitouni avait insisté à ce que Sabeur soit , malgré son jeune âge, un guetteur et à servir de guide pour les Djounoud, de passage, à les accompagner d'Ain El Hûts vers l'une des localités :

-Ouzidan

-Tsaghalimet

-Hennaya, ex Eugène Etienne.

Sabeur s'est opposé à cette décision irréfléchie et précipitée. Puis, Zitouni lança , le premier une pierre sur sa Sabeur. Mais , ce dernier n'hésita pas un moment pour la reprendre et la lui rendre immédiatement . Furieux, Zitouni Menaça le jeune Sabeur en le tuant.

Il a fallu l'arrivée de Mohammed El Bernoussi pour apaiser les esprits.

Mohammed El Bernoussi s'opposa à la mise en place d'un « bikhirô » dans la maison de Aâmmi Boudjenane, connue pour ses silos de grains et de légumes. Ce projet a été abandonné et le propriétaire a été laissé dans une tranquillité.

Au sujet de la menace de tuer Sabeur par Si Zitouni, Mohammed El Bernoussi avait intervenu pour faire rappeler que l'accusé était encore un enfant. Il n'était pas blâmable jusqu'à l'exécuter pour un jet de pierre. Sabeur était la bête noire pour un grand nombre de personnes dont les militaires de la Section Administrative Spécialisée (SAS) d'Ain El Hûts.

Une fois, il refusa de jouer comme arrière central dans l'équipe de foot de la SAS, pendant le match de qualification ; d'ailleurs, il ne supportait pas être soumis au garde à vous comme un subalterne militaire et aux ordres de la SAS, comme ses soldats et ses harkis, lors de la levée du drapeau français..

Benamar et la peur de Mansour Chaabane

Mansour Chaabane est un personnage local burlesque. D'ailleurs plusieurs anecdotes nous renvoient à des marqueurs socio anthropologiques qui le distinguaient de ses deux frères : Abdelqader et Benali, aujourd'hui décédés. Il avait un comportement de comique et de plaisantant qui se valorisait par un comportement d'humoriste. Dans les discussions habituelles et quotidiennes, il gesticulait beaucoup. Parfois ses gestes étaient fortement exagérés devant une telle ou telle situation.

Convaincu de son comportement comique ou de personnage burlesque, il tendait à l'absurde et aux questions de l'absurdité notoire, que nous connaissons tous. Peut-être, il le faisait pour distraire les gens, qu'il connait ou ses proches. Parfois, tout content, il cherchait à provoquer des situations pour faire rire et ne pas faire l'intéressant. De temps à autre, il cherchait à provoquer le rire.

Le comportement comique de Mansour Chaabane reposait principalement sur le gestuel et la parole que les gens admiraient en lui.

Un jour, son neveu Benamar, l'avait fait changer trois fois la maison dans la même journée. D'ailleurs, à cette époque tout changement de domicile était conditionné par une autorisation des services de la Section Administrative Spécialisée (SAS).

Un jour, il avait découvert deux pistolets et une somme d'argent sur le toit de sa maison. De peur , il est parti informer son voisin qui, un commerçant de sa nature, avait restitué la découverte, sans pour autant connaître ou demander la suite ni l'origine . Peut-être, il s'agissait d'une somme d'argent à remettre à une personne , cherchée d'effectuer une « A'amaliya » (une action militante de l'OCFLN).

A chaque maison qui allait l'habiter , il devait la partager avec sa mère. Le changement respectait la chronologie et la succession suivantes :

-Une première maison, non loin du magasin de Si Mostefa Berrezoug

-Une deuxième près de Dar Si Rahal

-La troisième et dernière, Dar El Bachir ould Moumène, à quelques mètres de la maison de sa sœur Hasna.

Pour une tradition locale, la première journée dans la nouvelle maison était célébrée par un plat singulier. Il s'agit de la « Douwwarra » (les abats en sauce). Benamar avait décidé de lui faire un tour afin de ne pas mangeait le plat attendu. Il lui inventa l'existence dans sa maison d'une cachette servant d' hôpital pour les fellaga. Immédiatement, il se précipita de se rendre aux bureaux de la SAS pour demander un autre changement de maison.

Profitant de l'absence de son oncle, Mansour Chaâbane, Benamar prit la marmite et mangea le contenu : un plat de Douwwara (les abats). Il lui joua, à plus d'une fois, de mauvais tours jusqu'à le faire quitter, par plaisanterie, le village d'Ain El Hûts.

A Tlemcen, Mansour avait été un garçon de café où un jour, lors d'une descente policière, il s'était caché pour éviter toute arrestation. Peureux, il ne pouvait même pas faire du bruit.

Un jour, il devait tousser. Afin qu'il ne puisse pas être entendu, il avait toussé dans un sac de sucre. Quelles conséquences dramatiques !

Une autre fois, il était au Hammam où il résidait. De bon matin, un combattant avait lancé une grenade en ville et il prit la direction du hammam pour se cacher. Les soldats arrivés ont vu Mansour Chaabane faire la prière, qu'il avait poursuivie, pendant longtemps, puisque le Fidaï avait pris sa place du lit.

Naïf et peureux, il était commerçant, un petit vendeur de fruits qu'il ramenait de son village natal pour le vendre à Tlemcen. L'un des militants d'Ain El Hûts lui avait dissimulé quelques grenades dans une caisse de grenades (le fruit) pour ses clients. En découvrant les grenades, il commença à trembler de peur et de panique. Ayant changé plusieurs fois de métier, il est arrivé à constituer une clientèle à Tlemcen pour la vente de la viande de chèvre. Il égorgeait le chevreau près de la rivière de Hfir pour le dépecer et le diviser en morceaux avant de le transporter jusqu'au marché de la ville de Tlemcen.

Une autre journée, il était chez le coiffeur pour se raser la barbe. La barbe rasée à moitié, il avait entendu, comme le coiffeur, une explosion non loin du salon de coiffure traditionnel. Ils se sauvèrent mais Mansour Chaabane quitta les lieux avec une barbe à moitié rasée.

Par ailleurs, devant la plainte d'une juive qui pleurait son enfant, assassiné par les combattants du FLN, Mansour Chaabane, de peur d'être arrêté, par la police présente, subit un choc qui lui causa le blocage de sa mâchoire. Il avait rejoint le domicile avec une mâchoire bloquée, pour plusieurs jours. Il a fallu plus de temps de soins pour récupérer la mobilité de sa mâchoire.

Le centre d'interrogatoire et de torture

Devant la création des lieux de torture et des renseignements généraux, par la Section Administrative Spécialisée (SAS), les responsables du Nidham (ALN, FLN, OCFLN) avaient choisi une maison, désignée pour les indisciplinés afin de les traduire en commission disciplinaire, sous la direction des chefs locaux.

Elle se trouvait dans le quartier de Deshra , non loin de djemaa Bethiwa et du magasin dit Hanûts Si Boucif où les responsables se réunissaient fréquemment pour juger, condamner et exécuter les sanctions, décidées contre le suspect ou le complice dans un acte volontaire contre la révolution et les activités nationalistes du Nidham. Nous parlons de Dar Abdeslam Si Bounoir, ancien épicier dont le local a été, des années durant, un atelier de tissage.

Pendant toute la durée des interrogatoires ou de l'exécution des sanctions, Benamar ould Boudjenane, avec quelques jeunes, assurait la garde, sans rupture ni relève.

Les têtes brulées ont effectué des passages dans cette maison où se trouvait une commission, chargée de la discipline et d'interdiction des actions contraires aux principes du militantisme indépendantiste.

Les personnes refusant d'assurer la sécurité des patrouilles de passage par Ain El Hûts étaient passibles d'une sanction sur la base d'une convocation par les autorités locales de la thawra.Nombreux sont les témoignages a faire valoir pour un éventuel corpus dont les historiens , les sociologues et les anthropologues ont vraiment besoin , dans le cadre de leurs études respectives. La localité était organisée, discrètement, afin d'éviter toute forme de déroute et dénonciation.

Coupe arabe FIFA 2025/Algérie-Soudan

LES «VERTS» POUR BIEN ENTAMER LA DÉFENSE DE LEUR TITRE

L'équipe nationale de football A', tenante du trophée, affrontera son homologue soudanaise, demain mercredi au stade Ahmed-Bin-Ali à Doha (13h00 algériennes), avec l'intention de réussir ses débuts en Coupe arabe de la FIFA 2025 (1-18 décembre), à l'occasion du match inaugural du groupe D. La sélection A', renforcée par des joueurs d'expérience, à l'instar de l'actuel meilleur buteur historique de l'équipe nationale Islam Slimani (CFR Cluj/ Roumanie), Adam Ounas (Al-Sailiya SC/Qatar), ou encore Yassine Brahimi (Al-Gharafa/Qatar), devra l'emporter pour se mettre en confiance dès le début du tournoi, avant d'affronter Bahreïn (samedi) puis l'Irak (mardi prochain), favori avec l'Algérie pour la qualification en quarts de finale de cette 11e édition.

«Nous (sommes) au Qatar pour défendre notre titre arabe, c'est certain. Notre objectif initial est d'atteindre le deuxième tour, mais nous aspirons à conserver le titre remporté lors de la dernière édition. Nous aborderons chaque match individuellement», a indiqué le sélectionneur national, Madjid Bougherra. Sur le plan de l'effectif, l'ancien capitaine des «Verts» sera face à des absences. En effet, le milieu de terrain Houssem-Eddine Mrezigue (Dinamo Makhatchkala/ Russie) ne pourra pas rejoindre le groupe à Doha avant le 8 décembre, alors que le défenseur central Ayoub Ghezala (MC Alger) et Mohamed Azzi (Dinamo Makhatchkala) ont déclaré forfait pour diverses raisons. «Tous les matchs seront difficiles, car il s'agira de derbies marqués par la passion et l'intensité. Toutes les équipes (sont venues) avec la volonté de gagner, ce qui nous obligera à être parfaitement préparés, notamment sur le plan moral», a ajouté l'ancien capitaine de la sélection nationale. De son côté, la sélection soudanaise, qualifiée pour le tournoi arabe en éliminant en barrages le Liban (2-1), a réussi à mettre fin à une période de disette de huit matchs sans victoire, toutes compétitions confondues.

L'histoire se répète entre l'Algérie et le Soudan, qui s'étaient déjà affrontés lors de la 1re journée de la précédente édition de la Coupe arabe FIFA 2021 dans un match soldé par un large succès des «Verts» (4-0).

La dernière confrontation entre les deux pays remonte à août dernier, lors des quarts de finale du CHAN-2024 (décalé à 2025), à Zanzibar. Le Soudan avait éliminé l'Algérie (1-1, aux T.A.B : 4-2).

Dans l'autre match de cette poule D, l'Irak partira largement favori devant Bahreïn, au stade 974 (15h30).

Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale, prévus les 11 et 12 décembre.

Le vainqueur du tournoi empochera une prime conséquente de plus de 7 millions de dollars, alors que le finaliste touchera plus de 4 millions de dollars.

Coupe arabe

Saïfi place l'Algérie parmi les grands favoris

Parmi les voix les plus écoutées figure celle de Rafik Saïfi, ancien international algérien et ex-figure emblématique des Verts, voit l'Algérie parmi les favoris de la Coupe arabe de la FIFA 2025 dont le coup d'envoi a été donné aujourd'hui au Qatar. Invité sur le plateau de l'émission « Locker Room » diffusée par la chaîne qatarie Al-Kass, Saïfi n'a pas hésité à afficher un optimisme assumé concernant les chances de l'Algérie dans cette compétition régionale très attendue.

Avec son franc-parler habituel, Saïfi a livré une analyse directe et sans détour : « Je dis que l'Algérie est l'équipe la plus proche de remporter la Coupe arabe. Inchallah, la sélection conservera son titre». Un message fort, qui résonne comme un rappel du sacre historique des Verts en 2021, acquis dans ce même pays hôte, le Qatar. Ce triomphe reste encore gravé dans la mémoire des supporters, et représente pour Saïfi un socle solide sur lequel s'appuyer.

L'un des arguments majeurs avancés par Saïfi pour justifier ce statut de favori est la continuité du staff technique. « Nous avons une équipe solide. Les noms peuvent changer, mais le staff technique reste le même, et je souhaite bonne chance à l'entraîneur Madjid Bougherra ».

Madjid Bougherra, artisan du succès de 2021, jouit d'une crédibilité particulière auprès des anciens joueurs comme auprès des supporters. Selon Saïfi, cette stabilité technique représente un avantage déterminant, surtout dans les compétitions courtes où la cohésion et la connaissance du groupe priment sur les individualités.

Saïfi reconnaît néanmoins que l'équipe pourrait connaître quelques ajustements : départs, arrivées, évolution de certains joueurs… Mais pour lui, cela ne remet aucunement en cause la compétitivité des Verts. L'Algérie dispose aujourd'hui d'une base solide, composée de joueurs évoluant dans des championnats variés, dotés d'expérience et de caractère, capables d'assumer la pression d'un tournoi international. Bien que confiant, l'ancien attaquant du MC Alger n'a pas minimisé la force des adversaires qui croiseront la route de l'Algérie : « Il y aura des sélections très compétitives dans le tournoi : le pays organisateur, la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, l'Arabie saoudite, l'Irak ou encore la Jordanie. Chacune de ces équipes possède des arguments». Malgré cette diversité d'adversaires, Saïfi estime que l'Algérie a toutes les qualités nécessaires pour rivaliser avec chacun d'entre eux.

En conclusion, Rafik Saïfi a tenu à rappeler son attachement à l'esprit sportif et à la fraternité entre les Nations arabes : « Nous souhaitons bonne chance à toutes les équipes, et inchallah, le titre reviendra à l'Algérie. » Son optimisme reflète celui d'une grande partie du public algérien, impatient de revoir son équipe brillamment défendre son titre et confirmer une fois encore son statut de Nation majeure du football arabe.

Formé au PSG

Leonard Aggoun pressenti avec les Verts à la CAN

La sélection nationale pourrait bientôt accueillir un nouveau visage dans ses rangs. Leonard Aggoun, jeune gardien prometteur, formé à l'académie du Paris Saint-Germain et actuellement évoluant au Mouloudia d'Oran, est pressenti pour rejoindre les Verts lors de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Cette possibilité marque une étape importante dans la carrière du joueur et illustre la stratégie des instances algériennes pour renouveler l'équipe avec de jeunes talents internationaux. Agoun a été formé dans l'une des académies les plus prestigieuses d'Europe, le PSG, où il a développé ses compétences techniques, sa lecture du jeu et sa capacité à évoluer dans des contextes exigeants.

Son transfert au Mouloudia d'Oran lui a permis d'acquérir une expérience de terrain plus régulière, tout en restant sous le radar des sélectionneurs algériens. Son profil international et sa formation dans un club européen lui donnent un avantage certain face à d'autres gardiens locaux. En parallèle, le sélectionneur de l'équipe nationale A', Madjid Bougherra, a récemment été contacté par Petkovic, mais a confirmé qu'il ne prévoyait pas de convoquer Aggoun pour la Coupe arabe.

Cette décision reflète la complexité de la coordination entre les équipes locales et les talents évoluant à l'étranger. Les entraîneurs doivent peser l'expérience, la forme actuelle et l'intégration au sein du groupe, tout en préparant les échéances internationales majeures.

La potentielle inclusion d'Agoun dans la liste de la CAN s'inscrit dans une logique claire : combiner jeunesse, talent et expérience européenne pour renforcer l'équipe nationale. Avec des joueurs comme lui, la sélection algérienne cherche non seulement à performer dans le tournoi continental, mais aussi à préparer l'avenir en intégrant des jeunes formés dans des clubs de haut niveau. Cela se passe au moment où Petkovic et son staff ne sont toujours pas fixés sur le portier N.1 des Verts. Ayant pourtant testé plusieurs keepers, Petkovic et ses assistants semblent n'avoir pas été convaincus par tout ce monde. Du coup, Leonard Aggoun pourrait bientôt devenir un atout majeur pour l'Algérie, apportant fraîcheur, sécurité dans les cages et une perspective sur le futur de la sélection nationale. Les prochains jours devraient apporter plus de précisions sur la décision finale, mais l'enthousiasme autour de ce jeune gardien est déjà palpable parmi les supporters et les experts du football algérien.

Coupe arabe

Saïfi place l'Algérie parmi les grands favoris

La Nation Arabe
Pour une presse libre, forte et digne
Quotidien National d'Information
SPORT

Coupe arabe FIFA 2025/Algérie-Soudan

LES «VERTS» POUR BIEN ENTAMER LA DÉFENSE DE LEUR TITRE

P23

Coupe arabe

Saïfi place l'Algérie parmi les grands favoris